



## Nous faisons fausse route en Afghanistan

Par [David Orchard](#)

Mondialisation.ca, 19 mai 2006

Le Devoir 19 mai 2006

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Alors que les Canadiens continuent de se battre et de mourir en Afghanistan, le premier ministre Stephen Harper déclare que le Canada «ne se défilera pas» malgré le nombre croissant de victimes. Le chef d'état-major de la Défense, Rick Hillier, affirme de son côté que «le Canada est en Afghanistan pour longtemps [...], au moins pour dix ans, et sans doute plus». Le ministre canadien des Affaires étrangères, quant à lui, est catégorique: «Le Canada ira jusqu'au bout.»

Mais pourquoi le Canada a-t-il des troupes en Afghanistan ?

On nous dit que l'Afghanistan était un repaire de terroristes et que, par conséquent, pour protéger le reste du monde, il fallait renverser son gouvernement.

En droit international cependant, il ne suffit pas d'affirmer qu'un pays est un repaire de terroristes pour justifier l'occupation militaire dudit pays. On pourrait d'ailleurs dresser une longue liste des pays qui, bon gré, mal gré, ont abrité des gens qu'on pourrait qualifier de terroristes. Le droit international n'autorise le recours à la force militaire que dans le cas où un pays fait l'objet d'une attaque directe et persistante ou à la condition que ce recours soit autorisé par le Conseil de sécurité des Nations unies. Or le Canada n'a jamais été attaqué par l'Afghanistan.

Quant au Conseil de sécurité, les résolutions adoptées à l'ONU au sujet de l'Afghanistan avant l'invasion américaine d'octobre 2001 ne prévoyaient aucunement le recours à la force militaire. Aujourd'hui, les soldats canadiens ne sont pas contrôlés par l'ONU, ne portent pas de casques bleus et sont placés sous le commandement américain dans le cadre de l'opération Enduring Freedom.

La démocratie sous la menace

Mais nous y sommes pour la bonne cause, nous dit notre gouvernement : pour aider un pays déchiré par la guerre à retrouver la stabilité, pour apporter la démocratie à un pays qui en a grandement besoin et pour favoriser l'émancipation des femmes et des jeunes filles qui ont cruellement souffert sous le joug des talibans.

Pourtant, l'histoire nous enseigne qu'on peut rarement imposer la démocratie à un pays sous la menace du canon. Les pays qui essaient d'imposer leur système de gouvernement à d'autres pays provoquent inéluctablement de la résistance. Et bon nombre de guerres coloniales en sont des exemples flagrants, y compris celles qui ont marqué l'histoire de l'Afghanistan.

Parlons maintenant de l'influence de l'Occident sur la société afghane. Selon un rapport de l'Association révolutionnaire des femmes d'Afghanistan publié peu de temps après l'invasion, la situation des femmes était pire sous le contrôle de nos alliés, l'Alliance du Nord, que du temps des talibans. Selon cette association, «dès qu'ils [l'Alliance du Nord] ont pris le pouvoir, ces gens-là ont décrété, parmi d'autres restrictions sordides, le port obligatoire du voile pour toutes les femmes. Il faut que le monde entier sache que pour ce qui est du nombre de viols perpétrés sur des filles et des femmes âgées de 7 à 70 ans, les talibans sont loin d'égaliser les alliés de l'Alliance du Nord». Et il s'agit de femmes qui s'étaient précisément opposées aux talibans par le passé et qui, à ce titre, avaient fait l'objet d'éloges dans les médias américains avant l'invasion.

## Impact de l'uranium

Le Canada fait aujourd'hui partie des forces étrangères qui occupent l'Afghanistan et participe à une guerre qui a fait au bas mot 20 000 victimes afghanes au cours des six premiers mois.

C'est en 1991, lorsqu'ils ont attaqué l'Irak, que les États-Unis ont utilisé pour la première fois des munitions à l'uranium appauvri. Depuis, ils en ont utilisé de grandes quantités dans l'ancienne Yougoslavie, en Irak et en Afghanistan. La contamination causée par l'uranium appauvri reste extrêmement toxique pendant des centaines de milliers d'années.

Dans *Update on Depleted Uranium and Gulf War Syndrome*, la docteure Rosalie Bertell affirme que l'utilisation d'uranium appauvri constitue «une violation flagrante du protocole de Genève sur l'utilisation de gaz en cas de conflit». Selon elle, «l'uranium appauvri produit ce qu'on appelle communément des « vapeurs métalliques », soit un gaz extrêmement toxique quand on le respire. On peut aussi le classer dans la catégorie des armes radiologiques à capacité de destruction indifférenciée, qui transcendent les frontières nationales et dont les effets persistent bien après la fin du conflit». En attendant, on parle très peu de l'incidence de l'uranium appauvri sur la population afghane et sur les soldats américains et canadiens.

Il faudrait peut-être essayer de voir un peu plus loin que les raisons officielles invoquées pour justifier cette guerre. Dans son livre intitulé *Perpetual War for Perpetual Peace*, l'éminent écrivain américain Gore Vidal écrit : «Nous avons besoin de l'Afghanistan parce que c'est la porte d'entrée de l'Asie centrale, laquelle regorge de pétrole et de gaz naturel. [...] C'est aussi simple que cela. Nous sommes en train de prendre le contrôle de l'Asie centrale.»

Il est temps que le Canada se pose de sérieuses questions quant à son engagement dans cette guerre. S'il veut vraiment y jouer un rôle de maintien de la paix, il faut alors que les États-Unis commencent par s'en retirer. Ce n'est qu'à cette condition que le Canada peut envisager, s'il y est invité par les Nations unies, de contribuer à stabiliser ce pays. Participer à une opération militaire conduite par les Américains dans le but de contrôler le pays ne revient pas à maintenir la paix, bien au contraire.

Les menaces proférées par les États-Unis envers l'Iran sont les signes annonciateurs d'une escalade d'événements qui ne peuvent être justifiés sur les plans juridique, moral ou pratique mais dans lesquels le Canada risque de se faire entraîner de façon irrémédiable.

*David Orchard était candidat à la direction de l'ancien Parti progressiste-conservateur du*

La source originale de cet article est Le Devoir  
Copyright © [David Orchard](#), Le Devoir, 2006

---

Articles Par : [David Orchard](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)